



CONTACT PRESSE :

Sophie Lanternier
s.lanternier@sde35.fr
06 61 22 09 02

Bientôt une station d'avitaillement au Biogaz à Miniac Morvan

Les travaux de construction de la future station d'avitaillement au BioGNV vont bon train à Miniac-Morvan, sur la zone d'activité Actipôle de Saint-Malo Agglomération, impasse du Sarrazin.

Vendredi 1er avril se tient la pose de la première pierre en présence du Président de Saint Malo Agglomération, Mr Gilles Lurton et du Président d'Énerg'iv, Mr Daniel Guillotin. L'ensemble des partenaires, acteurs économiques et transporteurs y sont conviés.

En dépit du contexte conjoncturel non favorable au GNV avec la hausse du prix du gaz, Énerg'iv fait un pari d'avenir : investir dans le biogaz aujourd'hui pour décarboner demain les transports de personnes et de marchandises !

Pourquoi investir dans des stations de distribution de biogaz ?

Le SDE35 mène une politique volontariste pour soutenir les mobilités alternatives aux carburants fossiles qu'elles soient électrique, gaz ou hydrogène. Après le déploiement de plus de 110 infrastructures de recharge pour véhicules électriques (le réseau Béa - Ouest Charge), le SDE35, via sa SEM Énerg'iv, développe la filière Gaz Naturel pour Véhicules (GNV).

Depuis 2018, le SDE35 a mené plusieurs études de faisabilité sur des sites stratégiques pour le développement du GNV sur le département en cohérence avec les parcours des transports routiers. Déjà deux stations sont en service à Tinténiac et Bédée et d'autres seront déployées d'ici 2023 sur le département.



L'engagement de Saint-Malo Agglomération pour les mobilités durables et le biogaz

Après une phase d'étude des différents vecteurs énergétiques disponible pour décarboner sa flotte de bus et de Bennes à Ordures Ménagères, le Conseil de Saint-Malo Agglomération vient de faire le choix du biogaz et de l'Hydrogène. Trois Bus GNV et deux bennes à ordures ménagères vont être acquis dès cette année et ils s'approvisionneront à la station de Miniac-Morvan dans l'attente d'une station d'avitaillement sur le dépôt à Saint-Malo.

Cette future station sera réalisée avec Énerg'iv. Elle aura la particularité d'associer charge lente à la place et charge rapide comme celle de Miniac-Morvan ... mais elle intégrera aussi la distribution d'Hydrogène vert.

La présence de deux stations bioGNV sur le Pays de Saint-Malo permettra de sécuriser l'approvisionnement pour les futurs utilisateurs.

Ce choix fait écho à l'investissement décidé par Saint-Malo-Agglomération sur sa station d'épuration. Celle-ci sera en effet dotée d'ici 2 ans d'une méthanisation produisant du Biogaz ... permettant ainsi aux services de transport urbain et aux services déchets de l'agglomération de bénéficier d'un circuit court de l'énergie.

La nouvelle station d'avitaillement de Miniac-Morvan : un service rapide, accessible et ouvert à tous !

La station est raccordée au réseau de distribution de gaz naturel exploité par GRDF pour garantir une disponibilité totale en gaz. 2 carburants sont proposés à la carte à des prix différents : GNC ou BioGNC issu de production renouvelable à partir de biomasse (méthanisation).

La station est accessible 24h/24 et 7jrs/7. Elle pourra accueillir quatre véhicules en simultanée, pour une recharge rapide. Le niveau de pression délivrée est de 200 bars : il faut compter à peine 10 minutes pour faire un plein de 110kg. La station est accessible à tous types de véhicules : poids lourds, bus, bennes à ordures ménagères, mais aussi véhicules légers et petits utilitaires.

La station est située à 3 minutes de l'échangeur D137/N176 (Rennes- Saint Malo / Dinan- Dol de Bretagne) et à 10 minutes de Saint Malo.

Cet emplacement stratégique à proximité immédiate des grands axes routiers vise à faciliter l'avitaillement des véhicules.

Chiffres clefs de la station bioGNV de Miniac Morvan

Montant investissement station : 1,3 M€ hors foncier, intégralement porté par BMGNV35, filiale d'Énerg'iv dédiée au GNV.

Cette station bénéficie une promesse de financement européen à hauteur de 250 000 € dans le cadre du plan « France Relance » géré par la REGION BRETAGNE.

Cette subvention va permettre de modérer le tarif de vente du GNV, et ainsi faciliter la conversion de véhicules.

Si les 12 derniers mois ont alimenté un contexte défavorable au prix du gaz, le prix du GNV est d'ordinaire plus faible que le gasoil. Sur le moyen-long terme, le biogaz, compte-tenu de sa plus faible teneur en CO2 et de la maîtrise de sa production locale, devrait rester une bonne alternative.

Subventions : Grâce à l'ADEME, les clients de BMGNV 35 sont éligibles à des aides à l'investissement pour l'achat de véhicules pouvant aller jusqu'à 10 000 € / véhicules.

Pour plus d'information rapprochez-vous de Charles de la Monneraye :

c.delamonneraye@energiv.fr - 0618840462



Station GNV de Miniac Morvan - mars 2022



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

CONTACT PRESSE :

Sophie Lanternier
s.lanternier@sde35.fr
06 61 22 09 02

Pour aller plus loin....

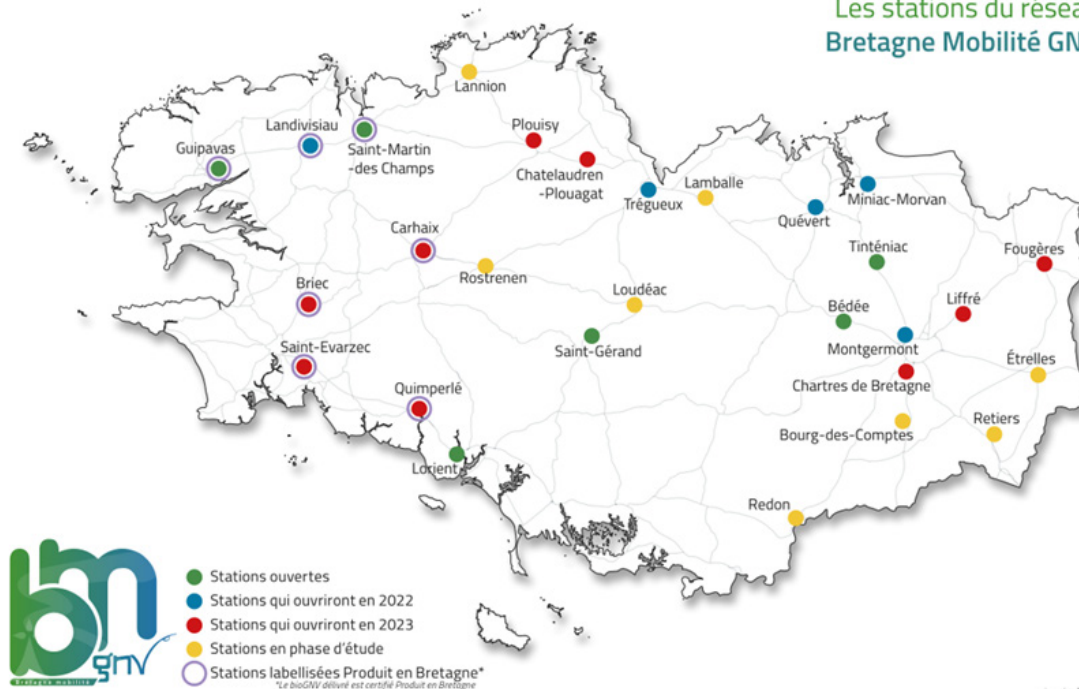
Un maillage de stations GNV en Bretagne

En Bretagne, le déploiement de stations GNV est en cours afin de construire un maillage régional le long des axes routiers stratégiques. Bénéficiant du soutien de l'ADEME, les syndicats d'énergie bretons, se sont regroupés dans une société commune, la SAS Bretagne Mobilité GNV qui porte des projets de stations d'avitaillement publiques : 18 stations seront mises en service d'ici 2023 et plus de 360 véhicules équivalents PL seront mis en circulation.

Le Gaz Naturel Véhicules : une solution d'avenir au service des territoires et des entreprises de transport

La station de Miniac-Morvan s'intègre dans le cadre de la transition énergétique engagée en Bretagne. Développer la filière GNV et plus particulièrement bioGNV répond à des objectifs régionaux et nationaux, de transition énergétique et mobilité durable. De plus, cela s'inscrit dans une logique de territoire en soutenant le développement de la méthanisation et en participant à la mise en place d'un nouvel écosystème de production et d'utilisation de carburant vert, 100 % écologique, produit localement par la valorisation d'effluents d'élevage et de déchets.

Les stations du réseau Bretagne Mobilité GNV



janvier 2022



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi



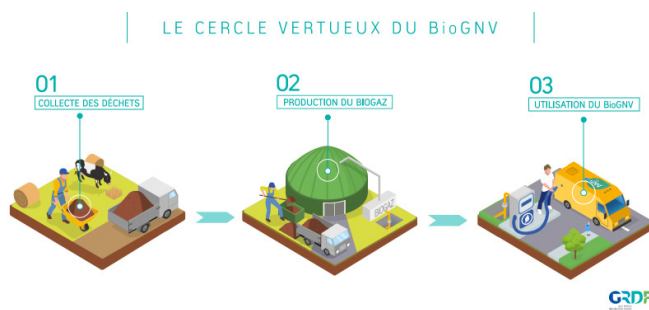


Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

CONTACT PRESSE :
Sophie Lanternier
s.lanternier@sde35.fr
06 61 22 09 02

A propos du Gaz Naturel Véhicule



Le GNV, et sa version 100% renouvelable le BioGNV, issu de la méthanisation des déchets locaux, s'imposent comme de véritables alternatives aux carburants traditionnels, qui répondent aux enjeux de pollution locale et de qualité de l'air.

Tous les véhicules qui roulent au gaz, quelle que soit leur génération, bénéficie de la vignette Crit'Air 1, un certificat qualité de l'air, qui les autorise à circuler lors des pics de pollution et dans les Zones à Faible Emission (ZFE). Le BioGNV, comme le GNV, réduit considérablement les polluants locaux dont les particules fines (-95% par rapport à la norme EURO VI) et les oxydes d'azote (-50% par rapport au seuil de la norme).

Le BioGNV est un carburant écologique qui contribue à la décarbonation du secteur du transport, et ainsi à la lutte contre le changement climatique, avec plus de 80% de réduction des émissions de CO2 par rapport à un véhicule diesel.

A propos des enjeux du GNV pour les poids-lourds

La Fédération Nationale du Transport Routier de Marchandises (FNTR) a identifié le GNV et le bio-GNV comme un des carburants alternatifs pertinents pour l'usage des poids lourds. En effet, le développement de l'offre de poids lourds au gaz et une filière mobilisée avec le développement notamment de stations publiques d'avitaillement, permettent de proposer une solution alternative fiable face au diesel.

Des objectifs pour la filière en France qui s'inscrivent dans une stratégie Européenne

La France s'est fixée comme objectifs :

- d'atteindre une part de 3 % des poids lourds roulant au gaz d'ici 2030.
- de viser une part de 20 % du bioGNV dans la consommation de GNV en 2023.

Consultez le site de référence en Bretagne :
www.biogmv.bzh



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

